



IDÉES
Deux points de vue
sur le Québec imaginaire
Page C 5



PHILOSOPHIE
L'économie du savoir
décryptée par Marx
Page C 6

CAHIER
C

PERSPECTIVES



Pendant que le Québec se passionne pour les travaux de la Commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables, buvant jusqu'à la lie la logorrhée qu'elle alimente, le sort de nos aînés se joue dans la plus grande indifférence. Manifestement, l'âgisme, et la consultation publique qui s'y intéresse, ne font pas le poids, médiatiquement parlant du moins. Et si le malaise était plus profond et cachait un véritable désintérêt collectif?

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

S'il fallait ne retenir qu'un seul témoignage parmi les centaines déjà entendus à cette consultation publique, ce serait certainement celui de cette belle femme de 84 ans, qui a pris le micro qu'on lui tendait comme une faveur longuement espérée pour lancer une seule phrase, mais lourde de sens: «Madame la ministre, vous savez, quand je parle, personne ne m'écoute, quand je passe, personne ne me regarde. Je suis invisible. C'est ça, vieillir au Québec.»

Ces mots ont profondément touché Marguerite Blais, la ministre responsable des aînés, qui en a fait le symbole de la solitude qui étouffe une majorité de personnes âgées. Aux audiences montréalaises, mardi dernier, un commentaire sur deux abordait de front ce désespoir froid qui use l'âme, la santé et le cœur. Pour le D^r Réjean Hébert, qui agit comme expert pour cette consultation publique, il est clair que cet isolement n'a pas été choisi, mais imposé par une société qui refuse de vieillir et, par conséquent, nie la vieillesse.

Le fait que la commission Bouchard-Taylor attire tous les regards jusqu'à rendre invisible la consultation publique sur les conditions de vie des aînés est à son sens très révélateur. «Les médias sont le reflet de l'attitude de la société envers les personnes âgées. Je trouve qu'on a là une belle illustration que les personnes âgées ne sont pas considérées comme des citoyens à part entière et qu'on les laisse sciemment en marge de la société», s'indigne le doyen de la faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke.

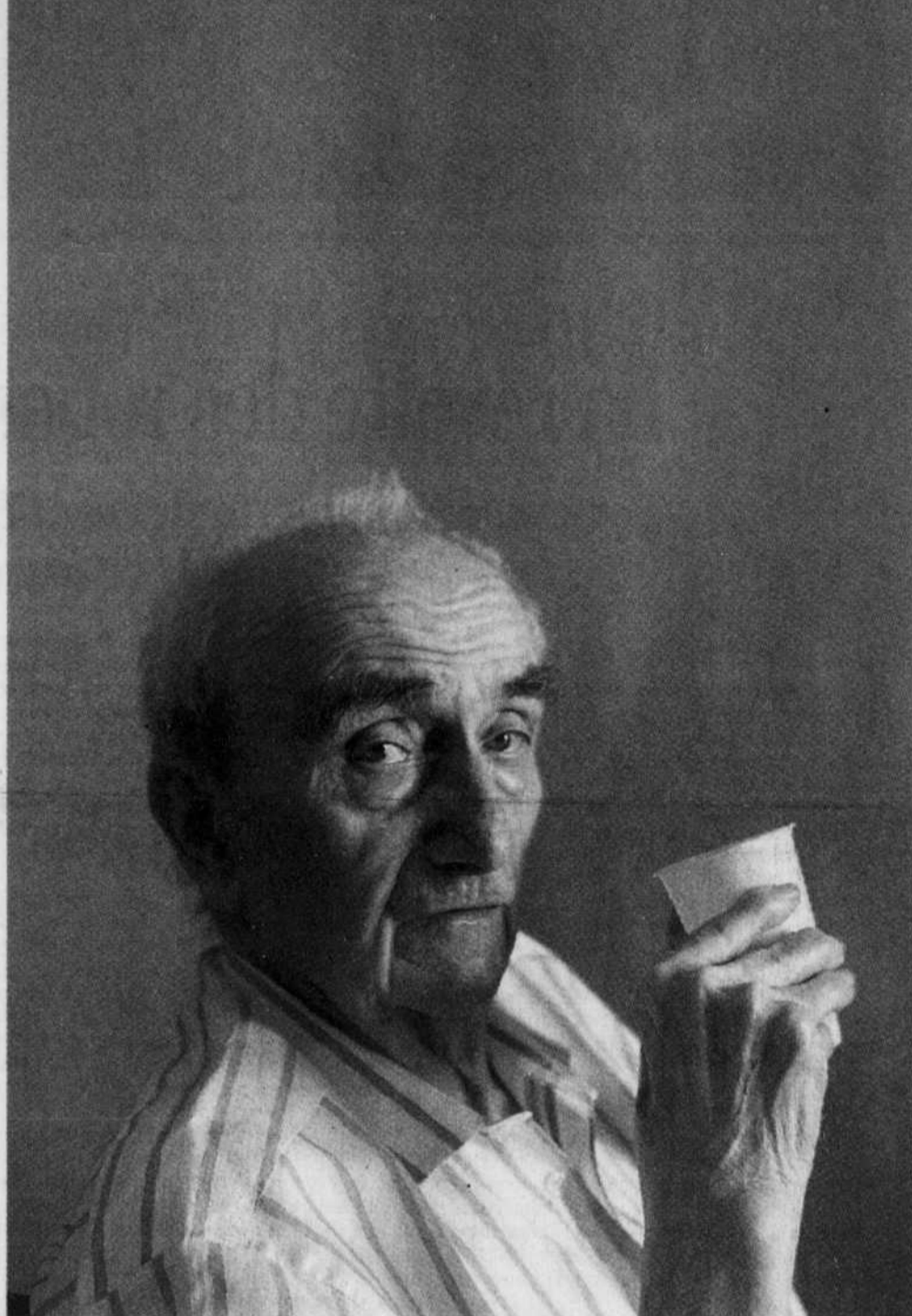
Pourtant, la majorité des aînés québécois est active et mieux portante que jamais. En tout, 87,8 % vivent encore dans leur domicile, ce qui ne laisse que 130 000 personnes dans nos CHSLD, résidences privées ou autres ressources intermédiaires. Au Canada, on estime que la contribution fiscale des aînés s'est élevée à 2,2 milliards de dollars, tandis que leur travail bénévole est évalué à 3,1 milliards de dollars. On les retrouve aussi de plus en plus nombreux sur le marché du travail alors que 16,4 % des hommes et 8,1 % des femmes de 65 à 69 ans sont toujours en poste.

Le problème, c'est que cet apport est rarement reconnu par la société, note le responsable du certificat en gérontologie de l'Université de Montréal, le chercheur Louis Plamondon. «On ne parle jamais des personnes âgées, sinon pour dire qu'elles sont maltraitées ou qu'elles coûtent horriblement cher au système de santé. On ne parle jamais du fait que ces gens rendent des services, qu'ils font tourner l'économie. Non, on les présente toujours comme des victimes ou comme un fardeau pour la société.»

Une pauvreté silencieuse

Les médias ne sont pas les seuls à véhiculer ces préjugés usés à la corde. Nos productions culturelles en sont elles-mêmes imprégnées. «Au cinéma, à la télévision, c'est pareil. Le contenu est tellement jeune, c'est à croire que le Québec n'a d'oreilles que pour les 30 ans et moins», note le gérontologue. Pour lui, il appert que la réalité des aînés est souvent niée, particulièrement celle de la femme âgée, seule et désespérément pauvre. Le D^r Hébert abonde en ce sens. «Il est clair, et c'est particulièrement vrai parmi les femmes âgées, qu'il y a là une

Avec le temps, la solitude



PHOTOS AGENCE FRANCE-PRESSE

pauvreté silencieuse qui isole et qui n'est pas assez dénoncée.»

Louis Plamondon, qui coordonne aussi le Réseau Internet francophone Vieillir en liberté (RIFVEL), a d'ailleurs choisi de faire de la femme âgée son cheval de bataille dans le mémoire qu'il présentera à la consultation. «On l'a vu dans les audiences publiques, les personnes les plus fragiles, ce sont surtout des femmes. Rappelons-nous d'ailleurs que ce sont elles qui forment aussi les trois quarts de la population des CHSLD et 80 % de celle des HLM.» Ces femmes, qui sont nos mères, nos grand-mères, nos tantes, nos sœurs, comment se fait-il qu'on ne les entende pas?

Pour le D^r Hébert, le peu de moyens dont elles disposent y est pour beaucoup. «L'absence de revenus isole les personnes âgées parce qu'elles ne peuvent pas vraiment participer à la société. Il y a aussi des problèmes de logement, qui en sont le corollaire. Je pense que, quand on n'a pas de revenus suffisants, il faut se résoudre à dépendre des logements sociaux où il y a des problèmes criants.» En effet, la vétusté des installations, leur nombre insuffisant et leur manque de ressources sont revenus comme une litanie pendant les premières audiences.

C'est que la liste des griefs est longue, raconte Charles Durand, qui habite un HLM qu'il qualifie lui-même de «vieillissant». À Montréal, on estime à 26 ans l'âge moyen des HLM. L'usure du temps, lié à un entretien minimal, a rendu ces bâtisses dangereuses, a-t-il affirmé pendant les audiences où il

était venu parler de la solitude des gens qui logent dans ce type d'habitation. «C'est beau les organismes qui s'occupent de fêter Noël ou l'Action de grâce avec les vieux, mais le reste de l'année, des gens continuent à mourir dans l'indifférence, seuls, et on les trouve des jours plus tard, quand ça commence à sentir.»

Les gens qui sont hébergés dans des CHSLD, où des soins quotidiens sont prodigués, ne sont pas à l'abri de cette indifférence, qui peut parfois frôler l'insensibilité, dénonce Louis Plamondon. Le gérontologue est en effet appelé à enquêter régulièrement dans les établissements et, à chaque fois, son cœur se serre. «Quand on m'appelle, c'est toujours en temps de crise et, dans ces moments-là, il n'est pas rare que je découvre des scènes de crime, carrément.» Au banc des accusés: toujours le manque de ressources. «Notre système est en perdition, il ne faut pas avoir peur de le dire. Il manque toujours six heures/soins par client en moyenne. Ça, c'est documenté, deux fois plutôt qu'une.»

Cul-de-sac

Même les plus chanceux, ceux dont la santé leur a permis d'obtenir l'une des rares places dans un logement à prix modique, comme un HLM ou une coopérative d'économie sociale, ont du mal à boucler leurs fins de mois. Micheline Girard représente une association de gens âgés qui reçoivent une allocation de secours. Le montant accordé est si restreint qu'ils doivent souvent se résoudre à couper le chauffage ou enco-

« Pourquoi,
parce qu'on
est vieux, on
nous enlève le
droit de nous
prendre en
main? C'est
injuste! »

re à réduire ce qu'il y a dans leur assiette pour payer leur loyer. Devant la commission, elle a réclamé un haussément substantiel des plafonds actuels. «Autrement, c'est un cul-de-sac de pauvreté perpétuel qui finit par envoyer les gens en masse dans le système de santé où ils restent coincés!»

La pression sur le système de santé est réelle. Mais elle n'est pas sans solution, croit le D^r Hébert qui milite pour un virage en faveur des soins à domicile. «Ça fait des années que je dis qu'il faut recentrer le système de santé vers les soins à domicile de façon à pouvoir désengorger les hôpitaux et les établissements.» Selon lui, maintenir les gens à la maison, mais avec des soins adéquats, est une vraie solution de rechange. «Pour cela, il faudra toutefois augmenter la contribution de l'État, soutenir les organismes communautaires et favoriser le développement des entreprises d'économie sociale.»

Louis Plamondon, lui, mise en priorité sur le développement de logements sociaux dédiés aux femmes seules et sans revenus. «Quand on donne de l'argent, qu'on augmente les revenus, ça coûte horriblement cher. Nous, on a compris, bien après le FRAPRU, que si on mettait en branle le logement social prioritaire pour les femmes de plus de 60 ans à faible revenu, on réglerait une bonne partie du problème», raconte l'universitaire en faisant valoir les vertus d'une approche alliant prévention, suivi, entraide collective et services à domicile.

Tous ces beaux projets devront toutefois se faire avec la collaboration des aînés, qui devront avoir leur mot à dire, prévient le D^r Hébert. «Pour que cette participation active se concrétise, ça prend des conditions de base, mais pour cela il faut que la société ménage des conditions pour accueillir les personnes âgées afin qu'elles prennent leur place, pas toute la place, mais au moins celle qui leur revient.»

C'est que l'indifférence envers nos aînés est bien souvent accompagnée d'une approche infantilisante à leur égard. Suzanne Senécal vit dans une OSBL pour les 60 ans et plus. A son arrivée, elle a eu l'idée de fonder une association de locataires, idée d'emblée appuyée par plusieurs. Mais les propriétaires ont toujours refusé de reconnaître cette association, ce qui a fini par diviser les troupes et favorisé l'instauration d'un système de privilèges. «Pourquoi, parce qu'on est vieux, on nous enlève le droit de nous prendre en main? C'est injuste!», a-t-elle dénoncé, mardi dernier, la voix tremblante d'une colère mal contenue.

Le temps est venu de rétablir le dialogue, croit la sociologue Sheila Goldbloom, qui agit aussi comme expert au côté de la ministre Blais. «Notre objectif, c'est de faire de notre troisième âge un véritable âge d'or. Pour l'instant, on en est loin. Il y a trop de souffrance, trop de solitude, trop d'angoisse.» Pourtant, le Québec n'a pas les moyens de se passer de ce capital, croit le D^r Hébert. «Lorsqu'on prend sa pension de vieillesse, à 65 ans, il reste encore une vingtaine d'années à vivre. Il faut que ce soit une vie remplie, une vie utile. C'est une autre étape de la vie et il faut la meubler, la préparer et je pense qu'il faut que la société accepte la contribution de ces gens-là, qu'elle soit bénévole ou même rémunérée.»

Le Devoir



Améliorez vos perspectives de carrière

Réalisez votre potentiel et allez de l'avant grâce aux programmes d'études à temps partiel et cours du soir crédités offerts dans les disciplines suivantes :

- | | | | |
|------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------|---------------------------|
| > Comptabilité | > Commerce électronique et Systèmes d'information | > Gestion de la santé et Services sociaux | > Transport et logistique |
| > Fiscalité et Trésorerie-finances | > Ressources humaines | > Gestion de la production | > Leadership |
| > Commerce international | | > Relations publiques | > Marketing |
| | | | > Traduction |



Centre d'éducation permanente

www.mcgill.ca/conted | (514) 398-6200

Séminaires en biotech et pharmaceutique

- > Introduction à l'industrie biotech-pharmaceutique | 17-18 octobre
- > Démystifier la recherche clinique | 29-30 octobre
- > Introduction au marketing pharmaceutique | 19-20 novembre

www.mcgill.ca/conted-general/professional/pharma

PERSPECTIVES



Gil Courtemanche

Les chemins fumants de Stephen Harper

Les deux nouvelles tombées jeudi n'ont aucun lien entre elles, et pourtant. À Winnipeg, dans un local de l'Armée du Salut, Stephen Harper, premier ministre de tous les ministères, roitelet de tout ce qui se fait à Ottawa, a dévoilé la nouvelle politique canadienne de lutte contre la drogue. Un programme de 65 millions de dollars qui, en des temps plus démocratiques, aurait été annoncé par le ministre responsable ou dans un simple communiqué de presse.

On apprenait à peu près au même moment que deux pacifistes américaines avaient été refoulées à la frontière canadienne parce que leur nom figurait sur une liste du FBI américain, une liste qui comprend surtout des noms de mafieux et de personnes soupçonnées de terrorisme, autrement dit une liste consacrée aux criminels dangereux.

L'une d'elles s'appelle Medea Benjamin et a vraiment le profil d'une femme dangereuse pour la sécurité canadienne. Elle a mis sur pied dans la région de San Francisco une ONG qui tentait de développer le commerce équitable et organisait des voyages socio-culturels dans les pays pauvres. Choquée et bouleversée par le gâchis américain en Irak, elle a quitté cette organisation pour se joindre à un groupe de femmes pacifistes, Code Pink, qui s'est installé à Washington et qu'on voit souvent manifester devant la Maison-Blanche, ce qui est interdit. Elles sont présentes à toutes les audiences du Congrès où on discute de la marche de la guerre et interrompent souvent les généraux et les responsables en leur criant de «dire la vérité». Bien sûr, elles sont alors expulsées, arrêtées et condamnées à une petite amende. Puis, elles reviennent dans leur costume rose et recommencent à hurler leur mécontentement. Disons que ces femmes sont au pire des pacifistes tonitrueuses coupables de crimes d'interruption de discours menteurs.

Au début des années 70, les objecteurs de conscience étaient autrement plus violents. Pour s'opposer à la guerre au Vietnam, ils brûlaient le drapeau américain et leur carte de service militaire sur les marches du Capitole. Ils devenaient des déserteurs aux yeux de la justice militaire américaine et se réfugiaient au Canada, qui les accueillait poliment. Des milliers d'entre eux vivent aujourd'hui à Vancouver, Toronto et Montréal et sont devenus de bons citoyens canadiens. Quant à Mme Benjamin, si elle souhaite revenir au Canada, elle devra payer 200 \$ pour un permis de séjour de trois jours et se soumettre à un «processus de réhabilitation» qui comprend un long interrogatoire sur son passé «criminel» et la prise de ses empreintes digitales. Bref, dans ce pays de plus en plus américain, la protestation et le pacifisme sont devenus des crimes qui interdisent l'entrée sur le territoire.

Nous avons aussi appris jeudi que Stephen Harper conservera ses vieux vinyls des Beatles même si ses enfants se questionnent sur certaines paroles qui font l'éloge de substances interdites. Voilà un bel exemple d'ouverture d'esprit chez le premier ministre, une tolérance qui se limite aux paroles de chansons. Pour les pauvres ados qui seront tentés de suivre les chemins fumants des Fab Four, ce sera tolérance zéro. Il est loin, le temps où les gouvernements Chrétien et Martin songeaient à décriminaliser la possession simple de marijuana. Les temps ont changé et les policiers l'ont bien senti. En 2006, dans les principales villes du Canada, dont Montréal, les arrestations pour possession simple de cannabis ont augmenté de 20 à 50 %, selon les villes. En même temps, une étude de l'UNICEF décrivait que le Québec est le champion de la consommation de cannabis dans les pays industrialisés. Selon cette étude, 40 % des ados de 11 à 15 ans en consomment de temps à autre. Ce ne sont pas des toxicomanes mais des consommateurs occasionnels. Toutefois, sous la férule de M. Harper, ils seront considérés comme de véritables criminels. C'est presque la moitié de nos ados qui risquent de se retrouver avec un dossier criminel. M. Harper a aussi annoncé qu'on instaurera des peines minimales pour les revendeurs. L'ado qui achète cinq joints et qui en vend trois à des copains deviendra un revendeur tout comme un membre des Hell's Angels.

Dans la lutte contre la drogue, dans sa lutte contre la criminalité chez les jeunes, dans son approche de la sécurité aux frontières, le gouvernement conservateur a résolument adopté l'approche américaine de la répression et des incarcérations de plus en plus longues. Aux États-Unis, cette politique n'a rien changé au taux de criminalité et a eu pour effet d'accroître de façon vertigineuse la population des prisons. Les États-Unis sont le pays qui compte par habitant la plus forte population carcérale de tous les pays industrialisés. Et, bien sûr, la majorité est constituée de membres des minorités et de pauvres qui n'ont pas les moyens de se payer des avocats compétents. Voilà dans quelle voie le gouvernement conservateur minoritaire veut mener le Canada. Et pendant ce temps, à Ottawa, l'opposition cherche désespérément un truc pour éviter les élections et permettre à Stephen Harper de poursuivre son américanisation du Canada.

La fin de semaine dernière, je me suis rendu dans le Bas-du-Fleuve pour faire trois lectures. À Amqui, Trois-Pistoles et Métis, j'ai été accueilli et accompagné par des amateurs culturels, des fous du livre, des bénévoles enthousiastes, qui font des miracles avec les maigres moyens que leur accordent presque de manière descendante les bailleurs de fonds culturels. Les subventions se font rares et minces, les cachets ne sont pas mirobolants et les régions ont de plus en plus de difficulté à attirer chez elles des écrivains connus. Je voulais seulement souligner le courage et la détermination de ces gens qui tentent de faire vivre des lieux trop souvent oubliés par les pouvoirs publics.



Stephen Harper

CHRIS WATTIE REUTERS



Les avocats pakistanais mènent depuis quelques mois une véritable révolution pour sortir l'armée de la vie politique.

PAKISTAN

La révolte des robes noires

Les avocats combattent pour l'État de droit et l'indépendance de la justice

FRÉDÉRIC BOBIN

Imhad Awaiz est un homme distingué. Moustache neigeuse soigneusement lissée, costume-cravate sombre sur chemise immaculée, il arpente d'une démarche sûre de patricien les allées de la Haute Cour de Lahore. Avec ses arcades, l'édifice de type victorien, bâti par les Britanniques aux heures coloniales, est un havre de tranquillité, à l'abri du tohu-bohu poisseux de la cité. L'endroit sied à merveille à Ahmad Awaiz. Il y vient régulièrement plaider la cause de ses clients, des patrons d'entreprise pour la plupart. À 60 ans, Ahmad Awaiz est un avocat reconnu, fortuné, comblé.

Et voilà que, brutalement, le notable bascule dans un autre monde. À peine a-t-il entrouvert la porte, celle qui donne sur le bureau de l'association des avocats de la Haute Cour, que tonnent les harangues. L'ambiance est fébrile. Sous le portrait d'Ali Jinnah, le fondateur du Pakistan, la petite assemblée commente, interpelle, s'indigne. Ils sont une quinzaine dans la pièce, à se griser de fortes paroles en affectant des mines de conspirateurs. Les formules claquent comme autant d'appels au soulèvement: «grève», «manifestation», «lutte contre la dictature». Les téléphones portatifs retentissent, on lit des communiqués à la presse. La cacophonie est totale.

Scène ordinaire à la Haute Cour de Lahore, chef-lieu de la province pakistanaise du Pendjab. C'est ici que bat le cœur du mouvement démocratique dressé contre le chef de l'État, le général Pervez Moucharraf, dont la candidature controversée à sa propre succession plonge le pays dans la crise à la veille du scrutin présidentiel d'aujourd'hui. Cravate en bataille et Constitution au poing, les membres du «mouvement des avocats» ont orchestré ces derniers mois la plus vigoureuse campagne de contestation que le général Moucharraf ait eu à affronter depuis son putsch de 1999, qui a clos la parenthèse d'une décennie de pouvoir civil au Pakistan. Nouveaux héros du jour, ils font souffler un vent rebornatif sur une scène politique jusque-là confisquée par les généraux, les grandes familles propriétaires terriennes, les politiciens corrompus et, plus récemment, les islamistes radicaux.

Dans ce Pakistan dirigé par les militaires depuis sa création en 1947, que ce soit directement par un général putschiste (Ayoub Khan, Zia-ul-Haq, Pervez Moucharraf) ou indirectement par l'entremise d'un pouvoir civil télégué (Benazir Bhutto, Nawaz Sharif), la révolte des avocats marque un tournant: le réveil politique d'une frange activiste de la classe moyenne, qui veut en finir avec l'omnipotence de l'armée.

Révolution

«C'est un mouvement révolutionnaire», dit Ahmad Awaiz. L'élegant avocat parle en connaissance de cause. Tout au long du printemps, il était aux premières loges des grandes manifestations de soutien au juge Iftikhar Chaudhry, président de la Cour suprême, l'homme par qui le scandale est arrivé. L'affaire éclate le 9 mars quand le général Moucharraf, excédé par l'indocilité du haut magistrat, qui lui cherchait noise sur des privatisations de complaisance ou des disparitions d'islamistes au nom de la «lutte antiterroriste», le limoge brutalement.

En l'espace de quelques jours, le monde de la justice s'embrase. À Lahore, la police charge les avocats en colère dans le périmètre même de la Haute Cour. Du jamais vu au cœur de l'auguste enceinte! Pour ces avocats radicalisés, l'éviction du juge Chaudhry est l'humiliation de trop infligée à un corps judiciaire dont l'asservissement au régime militaire a atteint les limites du soutenable. «Les hommes de loi dans ce pays sont traités comme des animaux», assure Ahmad Awaiz.

Ainsi surgit ce fameux «mouvement des avocats», qui va s'adosser à un puissant réseau organisé. Sur la seule ville de Lahore, l'association des avocats compte 12 000 membres actifs. Le juge

Chaudhry devient leur icône, le porte-flambeau de leur combat pour l'État de droit et l'indépendance de la justice. Un brin grisé par son statut de martyr, le haut magistrat se prête alors volontiers à la campagne de résistance que d'autres concocent pour lui. Il multiplie les tournées à travers le pays pour dénoncer l'autoritarisme du général Moucharraf. Ses déplacements, couverts en direct par les réseaux de chaînes privées, déclenchent l'enthousiasme des foules. On acclame celui qui a su dire non aux généraux.

L'ensemble de la société civile semble s'arracher à sa torpeur habituelle. Partout, les avocats cernaient la nouvelle idole du peuple. Au Pendjab, c'est Ahmad Awaiz lui-même qui conduisait la Jeep sur laquelle était juché le juge Chaudhry. «Entre Lahore et Multan, les gens au bord de la route nous applaudissaient, jetaient des fleurs, se souvient Ahmad Awaiz. On a mis 12 heures pour un trajet qui d'ordinaire prend moins de trois heures.»

Le combat finit par payer: la Cour suprême décide le 20 juillet de réintégrer le juge Chaudhry dans ses fonctions de président. Le camouflet est cuisant pour le général Moucharraf, mais le «mouvement des avocats» ne veut pas s'arrêter en si bon chemin. Il entre dans une phase nouvelle, plus politique, en réclamant le départ des militaires du pouvoir et le rétablissement d'une authentique démocratie. «Si le Pakistan veut survivre», prévient Ahmad Awaiz, l'armée doit se retirer de la vie politique.»

Des hommes de devoir

Mais qu'est-ce qui fait donc courir ces avocats? Pourquoi cette détermination, ce penchant à l'activisme? Azam Nazeer Tarar résume les motivations de ses confrères en un mot: «le devoir». Même généreuse, quarantenaire à l'allure sportive — il fréquente la salle de musculation d'un hôtel de Lahore —, Azam Nazeer Tarar se dit investi d'une mission: sauver son métier. Issu de la bourgeoisie locale et formé au droit à l'Université d'Edimbourg (Royaume-Uni), il avait entamé sa carrière d'avocat pénaliste avec une infinie sagesse. Il lui fallait d'abord se forger une clientèle. Après dix ans de rude labeur, son cabinet prospère, dopé par l'essor de la criminalité à Lahore, et il commence à se poser de graves questions sur la société qui l'entoure. «Après avoir amassé pas mal d'argent», raconte-t-il, je me suis dit: «Il n'y a pas que ça dans la vie.» Dès lors, il réfléchit à l'avenir de la corporation des avocats. Il s'alarme de la «détérioration» qu'elle subit, de la corruption qui mine une justice où les verdicts s'achètent, de la mauvaise qualité de la formation juridique.

Surtout, il ne supporte plus les ingérences permanentes de l'exécutif dans la justice quotidienne. Et il se rebiffe. «Quand nous avons rejoint cette profession, nous avons signé un serment nous faisant obligation d'exiger le respect de

l'État de droit, rappelle-t-il. Nous sommes tenus par cet engagement.» Le «devoir», en somme. Tariq Mehmood Khan trouve lui aussi des accents de missionnaire pour justifier son engagement. Sauf que lui en est un vrai, un pur. Sa longue barbe bien fournie parle d'elle-même. On croise le jeune avocat dans Turner Road, une ruelle poussiéreuse qui borde la Haute Cour, où se concentrent cabinets d'avocats et boutiques d'ouvrages juridiques. Affable, il invite à lui rendre visite dans son bureau, perché au troisième étage d'un immeuble lépreux. C'est l'heure de la rupture du jeûne du ramadan et, dans la pièce aux murs tapissés de manuels de droit reliés, la demi-douzaine d'associés du cabinet, trentenaires comme lui, se rassasient autour de plats de mouton au curry.

De toutes tendances

Tariq Mehmood Khan est un grand bavard. Il dresse par le menu la chronique de la révolte des avocats de Lahore à laquelle il a pleinement adhéré. Mais le vocabulaire qu'il affectionne est très particulier. «Nous, les avocats, nous sommes des soldats, clame-t-il. Les affaires que nous plaçons sont nos guerres. Et les livres de droit sont nos balles.» Et quand il parle de droit, Tariq Mehmood Khan a quelque chose de très précis en tête: «Les valeurs fondamentales sont d'abord religieuses, elles deviennent ensuite sociales, puis elles s'inscrivent dans la loi.» On comprend mieux le sens des propos de Tariq Mehmood Khan quand il finit par admettre que son cabinet est lié à «un centre islamique», où il se rend chaque jour avec ses collègues pour prier.

La présence d'activistes du profil de Tariq Mehmood Khan illustre bien l'ambiguïté idéologique du «mouvement des avocats», qui ne saurait se réduire à une confrérie de libéraux pro-Occidentaux. Les partisans des partis religieux, tel le Jamaat-e-Islami, y ont joué aussi leur rôle, séduits par l'intérêt témoigné par le juge Chaudhry pour les affaires d'enlèvements de militants islamistes traqués dans le cadre de la lutte antiterroriste conduite sous pression américaine.

Au-delà de leurs divergences philosophiques, avocats islamistes et laïques cohabitent pour l'instant sans trop de heurts dans une hostilité commune à M. Moucharraf. Un patriotisme visant les États-Unis, accusés de manipuler les affaires pakistanaises, les unit. «Les Américains font preuve de duplicité. Ils se disent favorables à la démocratie mais ils n'ont jamais soutenu la démocratie au Pakistan. Bien au contraire, ils ont toujours soutenu, aujourd'hui comme hier, des dictateurs militaires, car cela servait leurs intérêts stratégiques dans la région. Voilà pourquoi la démocratie n'a jamais pu s'enraciner au Pakistan.» L'élegant et très libéral Ahmad Awaiz le dit sans ambages, et avec une évidente tristesse.

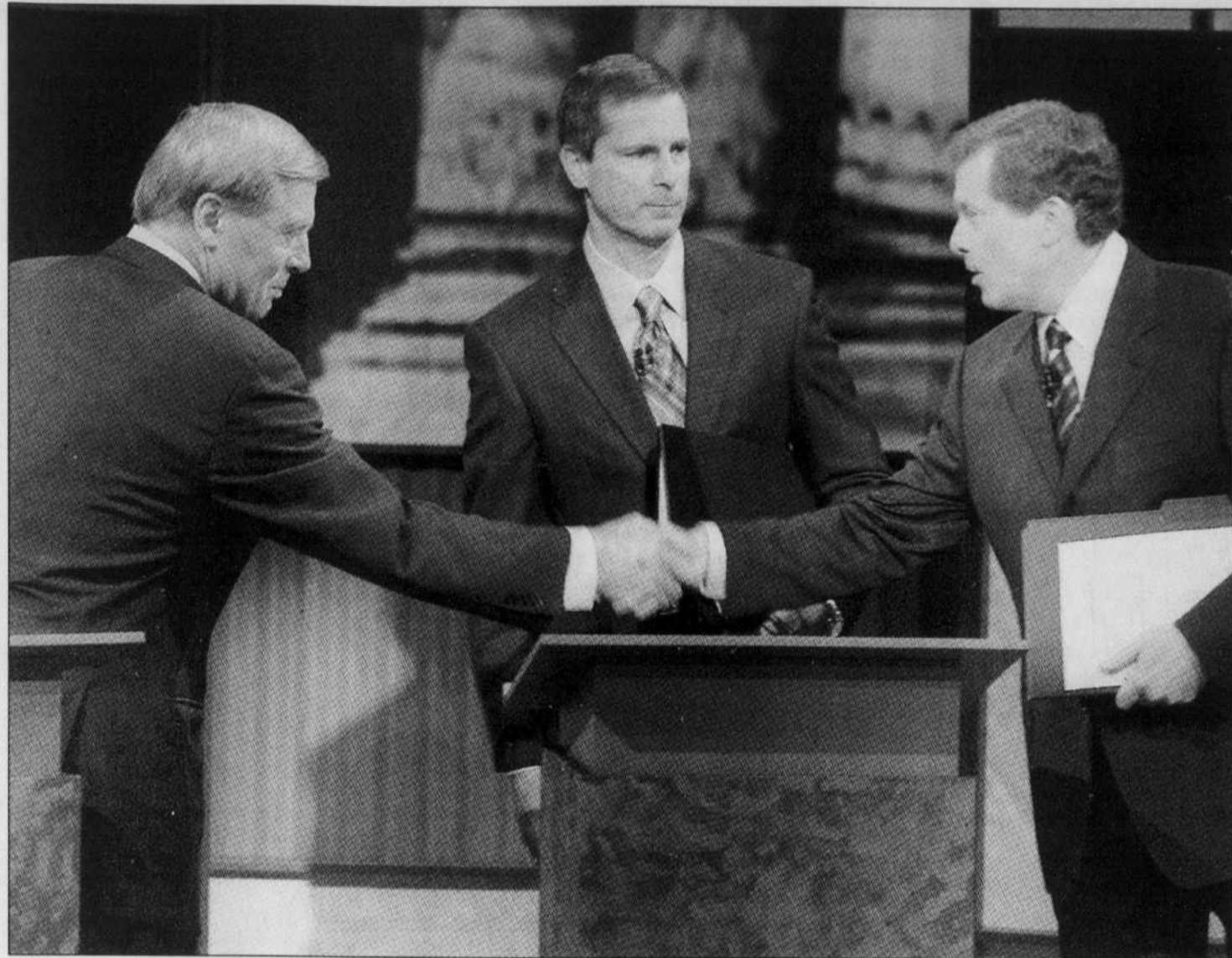
Le Monde



Les manifestations ont parfois été violentes.

FAISAL MAHMOOD REUTERS

PERSPECTIVES



Le chef du NPD ontarien, Howard Hampton (à gauche), le premier ministre libéral, Dalton McGuinty (au centre), et le chef des conservateurs provinciaux, John Tory, lors d'un débat télévisé en septembre.

Les Ontariens réformeront-ils leur mode de scrutin ?

À quelques jours du référendum, plusieurs électeurs estiment ne pas être suffisamment informés

Les Ontariens iront aux urnes mercredi prochain non seulement pour choisir un gouvernement, mais aussi pour se prononcer, par voie de référendum, sur un nouveau mode de scrutin. L'affaire est loin d'être dans le sac. À quelques jours du vote, bien des gens ignorent encore l'existence même de ce référendum et encore plus avouent manquer d'information pour se faire une idée.

MANON CORNELIER

Toronto — La semaine dernière, Arita Droog était encore au lit quand, à 7h30, la sonnerie du téléphone l'a surprise. Au bout du fil, un parfait inconnu lui demandait de lui expliquer le mode de scrutin proportionnel mixte sur lequel il devait se prononcer le 10 octobre. Réunissant des trésors de bonne volonté, elle a répondu à toutes ses questions avec patience.

Arita Droog, 53 ans, s'est donné une mission. Membre de l'assemblée citoyenne mise sur pied en 2006 par le gouvernement ontarien pour étudier le mode de scrutin, elle ne veut pas que la proposition faite par ses 102 collègues et elle tombe à plat. Après huit mois de travail, ces citoyens choisis au hasard ont recommandé en mai dernier que l'Ontario abandonne le système uninominal à un tour pour un système de représentation proportionnelle mixte. À l'exemple de la Colombie-Britannique, le gouvernement McGuinty avait promis que si telle était leur recommandation, elle serait soumise aux Ontariens par voie de référendum.

Il s'est aussi engagé à financer une campagne d'information neutre afin que les Ontariens puissent se faire une opinion. Elections Ontario a reçu 6,8 millions de dollars, a mis sur pied un site Internet et procédé à plusieurs envois postaux à tous les électeurs. Personne cependant n'est vraiment content car la campagne a commencé tardivement et à peu près tout le monde juge l'information incomplète et trop stérile.

Les membres de l'assemblée citoyenne craignaient que la campagne d'éducation ne soit pas à la hauteur de leurs attentes. Assez pour former une association d'anciens qui, depuis juin, sillonnent la province pour expliquer leur proposition. Arita Droog calcule qu'elle a ainsi parcouru 1500 kilomètres en trois mois, de clubs Kiwanis en clubs d'âge d'or. Et elle a accepté d'héberger chez elle la ligne sans frais des anciens de l'assemblée, d'où cet appel matinal.

Nouvelle donne

Les 107 députés élus mercredi prochain le seront grâce au système uninominal à un tour aussi en vigueur au Québec, c'est-à-dire que le candidat qui récolte le plus grand nombre de votes exprimés l'emporte. Et le parti qui a le plus de sièges forme le gouvernement.

Si le système de représentation proportionnelle mixte (RPM) est adopté, les électeurs auront deux choix à faire lors des élections de 2011. D'abord pour un candidat et ensuite pour un parti. La Chambre compterait 129 sièges. Les premiers 90 seraient occupés par des députés élus dans leur comté selon le système traditionnel. Les 39 autres sièges seraient occupés par des députés inscrits sur des listes établies à l'avance par les partis. Ces sièges seraient distribués entre les partis ayant obtenu 3 % ou plus des voix.

L'objectif est que chaque parti se retrouve, au bout du compte, avec une proportion de sièges quasiment identique au pourcentage de votes reçus sur le deuxième bulletin de vote. Plus un parti aura fait élire de députés dans les comtés, moins il aurait besoin de piger dans sa liste. Un petit parti qui n'arriverait pas à faire élire de députés localement récolterait plus de 3 % des voix pourrait, lui, avoir recours à sa liste pour combler les sièges qui lui reviennent.

Elections Ontario ne va même pas dans ces détails lors de ses séances d'information ou dans ses brochures. Plus le vote approche cependant, plus les gens posent des questions et

la frustration est palpable. Jeudi soir, dans Toronto-Centre, le pauvre représentant d'Elections Ontario s'est fait apostropher par des participants à une séance d'information. Des partisans du nouveau mode de scrutin étaient dans la salle et se sont chargés de répondre à sa place, quand ce n'était pas pour corriger ses erreurs. « Mais comment peut-on voter sur ça si vous n'avez pas de réponse à nos questions? », lui a lancé une dame âgée exaspérée.

Dans le comté voisin, en début de semaine, un groupe communautaire s'est chargé d'organiser une rencontre du genre, mais en s'assurant de la présence d'au moins un membre de l'assemblée citoyenne. Une poignée seulement d'électeurs se sont présentés, se plaignant de leur difficulté à suivre cette campagne. Tony Dunn, furieux, racontait comment il avait appris la tenue du référendum ontarien en lisant le magazine britannique *The Economist*. Même auditoire épars, le lendemain, lors d'un débat opposant l'ancien ministre conservateur de l'ère Harris, Charles Harnick, et l'ex-chef néo-démocrate fédéral Ed Broadbent, à l'Université de Toronto. Michelle Coode, étudiante en science politique à l'Université de Toronto, n'a vu aucune affiche dans son département ou ailleurs pour publiciser ce débat. C'est finalement grâce à une amie qu'elle a su qu'il avait lieu.

Pour ou contre

Les questions comme les critiques touchent presque toujours la création de deux catégories de députés et, par ricochet, le fonctionnement de la liste et la probabilité accrue de gouvernements minoritaires ou de coalition. Des députés seraient redevables à leurs électeurs alors que d'autres le seraient au chef qui les auraient inscrits sur la liste, affirmant les critiques. Ces mêmes députés pourraient en plus devenir indélogeables selon le bon vouloir du chef. Les partisans de la RPM répondent que l'intérêt de la liste est de favoriser une meilleure représentation des femmes et des minorités. Comme la liste sera publiée à l'avance, les électeurs pourront juger de son calibre et sanctionner les partis en conséquence.

Le fait que les gouvernements de coalition seraient la norme plutôt que l'exception inquiète. Le cas de l'Italie et de ses gouvernements à répétition revient sans cesse sur la table. On craint l'instabilité, les gouvernements paralysés, le chaos parlementaire. Les partisans de la RPM rétorquent que la représentation proportionnelle est une réalité dans la grande majorité des démocraties et que la bien stable et efficace Allemagne a un système qui s'apparente à celui proposé.

Elections Ontario ne peut fournir ce genre d'informations aux citoyens car la loi limite son mandat. L'organisme doit s'en tenir à informer les électeurs sur la tenue du référendum, la question, la date et le processus. L'organisme se défend aussi de faire trop peu trop tard.

Deux votes

Charles Harnick est opposé à la réforme mais est très critique de ce qui s'est produit après la présentation du rapport de l'assemblée citoyenne. « Je crains que l'électorat ne soit pas prêt pour ce référendum. Au Québec en 1995, tout le monde connaissait la question. Ici, au début de septembre, plus de 80 % des gens disaient ne pas en savoir grand-chose. »

Les critiques émis par Ed Broadbent vont plus loin. Comme bien d'autres, il déplore que

les élections et le référendum se tiennent en même temps, ce qui crée de la confusion et détourne l'attention. « Je suis inquiet. Ce n'est pas sain que les gens ne soient pas au fait d'une telle question avant de se prononcer », dit-il. Il croit même qu'« on s'est arrangé pour que ça échoue ».

La campagne électorale éclipsait encore le référendum la semaine dernière. La différence de moyens y est pour beaucoup. Les partis, aux coffres bien garnis, peuvent prendre position mais ne peuvent pas se mêler de la campagne référendaire. En contrepartie, il n'y a pas de camps du OUI ou du NON bien armés mais une constellation de groupes sans le sou. Les partis leur font concurrence pour des dons, surtout qu'ils sont les seuls à pouvoir émettre des reçus aux fins d'impôt.

La plus grosse organisation, Vote pour la RPM, a réussi à ramasser jusqu'à présent un peu moins de 190 000 dollars. Ce qui compense ses maigres moyens, c'est sa centaine et plus de partisans de tous les horizons professionnels et politiques, de l'ancien stratège réformiste Rick Anderson à Ed Broadbent en passant par l'ancienne ministre libérale Monique Bégin et l'ancienne ministre conservatrice ontarienne Janet Ecker. Bon nombre d'entre eux participent bénévolement à des débats, des séances d'information, des lignes ouvertes.

« C'est notre premier tour au bâton mais pas le dernier »

Tout le monde se démène car on est persuadé que plus les gens en apprennent sur la proposition de l'assemblée citoyenne, plus les gens l'approuvent. André Blais, politologue à l'Université de Montréal, a étudié l'assemblée citoyenne et le référendum en Colombie-Britannique. L'analyse préliminaire d'un sondage qu'il a effectué dans cette province montre que les gens qui étaient au fait du projet de réforme avaient tendance à y être plus favorables. La corrélation n'était pas prononcée, mais identifiable.

L'indifférence et l'ignorance joueraient en somme en faveur du camp du NON. Ce dernier est d'ailleurs nettement moins bien organisé. No MMP a vu le jour tout récemment et son site Internet est minimaliste. Le bénéfice de l'appui de plusieurs personnalités, dont Sheila Copps, mais le gros de l'opposition s'est manifesté dans les journaux où la majorité des chroniqueurs et des éditorialistes ont rejeté la RPM.

Or, pour passer, la RPM doit, comme en Colombie-Britannique, franchir deux seuils élevés. Obtenir d'abord l'appui de 60 % des électeurs à l'échelle de la province. Puis, celui d'au moins la moitié des électeurs dans 60 % des circonscriptions. En Colombie-Britannique, la majorité des électeurs de tous les comtés ont appuyé la réforme, mais seulement 57 % à l'échelle de la province. Comme le gouvernement élu au même moment a reçu nettement moins de votes, la pression fut immédiate pour qu'il tienne un autre vote. Le gouvernement Campbell a accepté.

Joe Murray, président de Vote pour la RPM, dénonce l'adoption des mêmes seuils en Ontario. « Dire que la règle du 50 % + 1 suffisait pour que Terre-Neuve rejoigne la Confédération ou pour envoyer des gens à la guerre durant la Deuxième Guerre mondiale! »

À l'entrée de la station de métro King, à Toronto, en pleine heure de pointe, un jeune homme distribue à la course des feuillets d'information en faveur de la RPM. Il ne veut rater personne. « C'est notre premier tour au bâton mais pas le dernier. Il faut dépasser le seuil de 50 % parce que le gouvernement, lui, en aura moins et, comme en Colombie-Britannique, il sera moralement obligé de tenir un autre vote. »

Ed Broadbent et Joe Murray espèrent franchement qu'il ait raison. On préférerait l'emporter mais le pire scénario serait un appui si faible qu'il n'y aurait pas de prochaine fois avant longtemps.

Collaboratrice du Devoir



Michel David

Le lit d'éléphant

Brian Mulroney a été couvert de louanges cette semaine à l'occasion du vingtième anniversaire du sprint de négociations dramatique qui avait conduit à la signature de l'accord de libre-échange avec les États-Unis, dans la nuit du 3 octobre 1987.

Honoré par l'institut Fraser jeudi soir, l'ancien premier ministre était très heureux de river leur clou à ceux qui l'avaient presque démonstré à l'époque et de dénoncer les « mythes et allégations » dont le libre-échange a fait l'objet. « Avec le recul, on comprend difficilement à quoi rimaient tant de tumulte et d'agitation », a-t-il déclaré.

L'histoire retiendra avec raison non seulement que M. Mulroney a été inébranlable dans l'adversité mais aussi que, sans l'appui décisif du Québec, plus particulièrement de Robert Bourassa, il n'aurait jamais réussi à imposer cet accord à la population canadienne.

Pour avoir l'ensemble du portrait, il faudrait toutefois ajouter que les deux hommes avaient été portés au pouvoir en affichant la plus féroce opposition au libre-échange. Autrement, il n'y aurait sans doute jamais eu de traité.

Cacher son jeu fait sans doute partie de la politique, mais jusqu'à quel point peut-on dissimuler sa pensée quand l'enjeu est aussi colossal? En français, il y a un mot pour décrire cette attitude: duplicité. Quand l'opération est un succès, on préfère parler de vision.

Dans ses volumineux *Mémoires*, M. Mulroney ne s'en cache pas: durant la course au leadership conservateur de 1983, il avait adopté « une position qui n'était pas tout à fait honnête » de manière à être élu chef.

Il reconnaissait parfaitement le bien-fondé de la position de John Crosbie, qui avait décidé de jouer la carte du libre-échange, mais les impératifs de la course lui interdisait de l'appuyer, « pour le moment du moins ».

Il n'était cependant pas question de s'offrir comme cible. « Tous les arguments fallacieux et vexatoires qui allaient être présentés contre le libre-échange pendant la campagne électorale de 1998 auraient été dirigés contre moi durant la campagne à la direction », écrit l'ancien premier ministre. « Crosbie était plus direct et franc que je ne l'étais à ce moment. »

Dans une entrevue au *Globe and Mail*, il n'y était pas allé de main morte: « Quelle brillante idée que le libre-échange avec les Américains [...], c'est comme coucher avec un éléphant. C'est génial jusqu'à ce que l'éléphant bouge et, si l'éléphant se tourne de votre côté, vous êtes mort. Je vais vous dire quand il va se tourner. Il va se tourner en période de crise économique et, à ce moment, les Américains vont soutenir leurs usines en Géorgie, en Caroline du Nord et en Ohio et les fermer ici. »

M. Mulroney a dû sourire intérieurement jeudi soir quand il a déclaré: « Beaucoup de ce qui a été dit sur l'accord de libre-échange l'a été dans le feu de l'action, mais certaines allégations étaient franchement absurdes. »

Remarque, M. Mulroney n'a pas été le seul à virer à 180 degrés. Jean Chrétien a été élu premier ministre en 1993 sur la promesse de déchirer l'accord, comme il s'était engagé à abolir la TPS, alors qu'il savait parfaitement qu'il n'en ferait rien. Lequel des deux a été le plus fourbe?

Le thème du libre-échange n'avait pas été un enjeu des élections fédérales de 1984. En revanche, Robert Bourassa l'avait abordé résolument durant la campagne québécoise de 1985.

Lui non plus n'y était pas allé avec le dos de la cuiller. Il avait élaboré une sorte de théorie des dominos en vertu de laquelle le libre-échange conduirait inévitablement à l'union monétaire, puis à l'union politique, pour aboutir à l'annexion pure et simple. L'éléphant n'allait pas nous écraser mais carrément nous avaler.

Curieusement, cet homme doté d'une remarquable mémoire avait complètement oublié ses objections quand il embrassait avec ferveur la cause libre-échangiste en 1987. En 1988, M. Bourassa est même intervenu directement dans la campagne fédérale de 1988 pour réfuter les arguments de ceux qui s'opposaient au traité.

C'est seulement au moment de prendre sa retraite qu'il a concédé, sourire en coin, que son opposition de 1985 avait été simplement « circonstancielle ». Il s'est toujours défendu de s'être converti au libre-échange pour obtenir l'accord du Lac-Meech en retour, mais la coïncidence était troublante.

En rétrospective, c'était un mauvais calcul. Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'échec de l'accord du Lac-Meech, mais bien des Canadiens anglais n'avaient pas digéré de voir le Québec aider M. Mulroney à vendre leur âme aux Américains.

Il y a une autre dimension qui, à l'époque, avait échappé aussi bien à M. Mulroney qu'à ceux qui le voulaient aux gémonies. Plus encore que d'entraîner l'américanisation du pays, le libre-échange risquait de provoquer son éclatement.

Durant la campagne de 1980, le camp du NON avait misé avec succès sur la crainte de l'isolement économique, que le trait d'union entre « souveraineté » et « association » imaginé par René Lévesque n'avait pas suffi à dissiper.

Dans sa quête de l'« affirmation nationale », Pierre Marc Johnson n'avait pas compris tout le profit que les souverainistes pouvaient tirer de l'élimination des barrières commerciales sur le continent. D'entrée de jeu, il avait décrété que le libre-échange serait nuisible au Québec. À sa décharge, les alliés syndicaux du PQ tenaient le même discours.

Jacques Parizeau, lui, avait tout de suite vu les nouvelles perspectives que cela ouvrait. L'éléphant n'allait ni nous écraser, ni nous avaler. L'éléphant de nous libérer. Certes, le chantage économique a de nouveau été utilisé en 1995, mais avec une efficacité beaucoup moindre qu'en 1980. Si le OUI l'avait emporté, Brian Mulroney et Jean Chrétien auraient tous les deux été rangés dans les catégories des fossoyeurs du Canada.

mdavid@ledevoir.com

ÉDITORIAL

Dans l'intérêt de qui?

Échaudé par les échecs désormais célèbres de la centrale au gaz du Suroît et de la privatisation du mont Orford, le gouvernement Charest fait tout pour éviter de braquer l'opinion publique dans les dossiers environnementaux. Sa crainte de subir un autre revers l'a mené à cacher son parti pris en faveur du projet de port méthanier Rabaska, à Lévis. Son manque de transparence et sa manipulation des règles du jeu n'auront réussi qu'à braquer davantage les opposants à ce projet.

Depuis jeudi, plus personne ne doute de la volonté du gouvernement libéral de donner le feu vert à Rabaska. Invoquant l'urgence, le ministre des Ressources naturelles, Claude Béchard, a retiré à la Commission de protection du territoire agricole (CPTA) l'examen de ce projet. Un avis préliminaire de cet organisme laissait présager son refus d'accorder la dérogation de zonage demandée. Alors que les promoteurs sont en train de négocier des contrats d'approvisionnement en gaz sur les marchés russe et algérien, le gouvernement leur a ainsi donné un feu vert officieux en attendant la décision finale, attendue d'ici deux semaines.

Cette manœuvre, car c'est bien de cela qu'il s'agit, n'est pas contraire à la Loi sur la protection du territoire agricole, qui accorde un tel pouvoir au gouvernement. Toutefois, Québec n'y a eu recours qu'exceptionnellement. En le faisant, le ministre Béchard rompt un processus de consultation publique que la nature même du projet Rabaska rendait indispensable de mener à terme. L'installation d'un port méthanier dans une zone urbaine densément peuplée aura des impacts sur le plan de la sécurité et de la qualité de l'environnement. Au terme de ce processus, les citoyens auraient dû avoir la conviction que tout ait été dit. Cette décision dévalorise les processus de consultation publique. Le ministre nous indique que seuls les avis favorables à ses positions sont recevables.

Les arguments invoqués par Claude Béchard peuvent se ramener à un seul: l'intérêt public. Lors des audiences qu'il a menées sur ce projet, le BAPE a retenu la proposition selon laquelle les réserves de gaz de l'Ouest canadien s'épuisent et que le Québec a besoin de nouvelles sources d'approvisionnement. Une opinion qu'ont retenue les défenseurs de Rabaska au sein du gouvernement.

Une démonstration convaincante de cet argument n'a jamais été présentée publiquement. Il n'y a jamais eu ni examen en profondeur des besoins en gaz naturel ni élaboration de stratégies favorisant le recours au gaz naturel comme source d'énergie de remplacement de l'huile et de l'électricité pour le chauffage. Si, a priori, on peut croire que le Québec a besoin d'un port méthanier pour assurer sa sécurité énergétique, deux ports sont-ils nécessaires? Ne se dirige-t-on pas vers une surcapacité de nos équipements? Si c'est le cas, il est bien évident qu'un de ces ports servira au transit du gaz vers les États-Unis. Dans ce cas, le gouvernement ne pourrait pas justifier une décision favorable à Rabaska en raison des risques que pose l'installation de ce port dans la région de Québec.

La décision que s'apprête à prendre le gouvernement Charest ne sera pas respectueuse de l'opinion publique si elle ne s'accompagne pas d'une démonstration non équivoque de nos besoins en gaz naturel. Pour éviter qu'on lui reproche tout parti pris, il ne devrait pas hésiter à suivre la suggestion du Parti québécois de confier à la Régie de l'énergie le soin de produire une telle analyse. Il ne s'agit pas de rallier tous les opposants à Rabaska mais de nous convaincre que ce projet servira bien l'intérêt général et non celui de ses promoteurs. De l'aventure du mont Orford, Claude Béchard ne semble pas avoir compris qu'il ne sert à rien de tenter de bulldozer l'opinion publique.

Un veto mal avisé

La hausse exponentielle des coûts de santé aux États-Unis est devenue, avec la guerre d'Irak, un enjeu électoral de premier plan pour les Américains. Qu'à cela ne tienne. Le président George W. Bush a opposé son veto mercredi à une nouvelle loi du Congrès à majorité démocrate élargissant l'accès des enfants pauvres au programme d'assurance santé connu sous l'acronyme S-CHIP. Aurait-il voulu nuire aux républicains en vue des législatives de novembre 2008 qu'il ne s'y serait pas pris autrement.

Les démocrates se frottent les mains. D'abord parce qu'ils ont fait preuve de cohésion, pour une fois. Ensuite parce que la loi est légitimée par un indéniable consensus bipartisan, des élus républicains s'étant ralliés par dizaines. Enfin parce que l'occasion est ainsi donnée aux démocrates de rendre la monnaie de sa pièce à un président qui n'a eu de cesse, depuis six ans, de les menotter, d'un point de vue politique, au nom de la guerre d'Irak. Nancy Pelosi, présidente démocrate de la Chambre des représentants, avait donc beau jeu cette semaine d'affirmer que «41 jours de guerre en Irak paieraient pour un an d'assurance santé des dix millions d'enfants visés par le projet de loi». Les démocrates comptent bien, et ont raison de le penser, que cette équation, qu'elle tourne ou non les coins, collera à l'esprit des électeurs...

À l'appui de son veto, M. Bush a jugé que le plan, au montant de 35 milliards, était beaucoup trop coûteux, qu'il pousserait des gens ayant les moyens de se procurer des assurances privées à se prévaloir du nouveau programme gouvernemental et qu'il le détournait abusivement de son objectif premier visant à donner une protection aux enfants les plus pauvres.

Le projet de loi étend en effet la couverture à la classe moyenne. M. Bush s'est insurgé contre le fait que des familles gagnant jusqu'à 80 000 \$ par année pourraient avoir accès au nouveau programme. Ses tenants répliquent que le S-CHIP jouera, dans un contexte de hausse des coûts, un rôle social utile auprès de «ceux qui sont trop riches pour Medicaid [le programme d'assurance santé destiné aux très démunis] mais trop pauvres pour se procurer des assurances privées». Environ 6,5 millions d'enfants sont couverts par le programme actuel; plus de dix millions le seraient sous sa nouvelle mouture, en faisant en sorte que les 800 000 enfants de familles vivant sous le seuil de la pauvreté, laissés pour compte dans l'ordre actuel des choses, aient enfin une couverture.

On ne s'étonne pas, dans ces conditions, que les sondages disent que sept Américains sur dix appuient le S-CHIP. On s'explique mal, par contre, que M. Bush fasse un si mauvais calcul électoral. D'autant que certains de ses alliés républicains les plus indéfectibles depuis six années ont vivement dénoncé son veto.

Les démocrates ont déjà remporté la bataille politique, leur reste à enfoncer le clou au plan législatif. Il faut les deux tiers des votes au Congrès pour renverser un veto présidentiel: c'est acquis au Sénat, mais pas à la Chambre des représentants, où le leadership démocrate se donne deux semaines, c'est-à-dire jusqu'au 18 octobre, pour rallier la vingtaine de votes républicains nécessaires...

Sitôt le veto signé, M. Bush lançait un appel au compromis. Les démocrates n'en sont pas là, tant ils sont en position de force. Rendez-vous le 18.



Bernard Descôteaux

TRANSPORTS QUÉBEC
CRÉE
UN NOUVEAU PANNEAU
DE SIGNALISATION...



GARNOFF
1007-07-20

REPRISE

LETTRES

Le traitement des animaux d'élevage

À qui donc revient la responsabilité de réglementer le traitement des animaux d'élevage au Québec? Au ministère de l'Agriculture, j'imagine, dont ce serait normalement la responsabilité de s'assurer que le cadre de protection de ces animaux est adéquat et que l'application du cadre réglementaire est respectée.

Pourquoi donc alors ces horreurs dénoncées à tout moment de canards gavés à l'excès, jusqu'à perdre conscience, et mis en contention dans ce but, de porcs et de poulets engagés sans pouvoir bouger, de poussins qu'on lance comme des billes dans des chariots lors de la sélection des plus forts, de ces manufactures de reproduction d'animaux domestiques, de chats, de chiens et autres petits animaux enfermés au plus étroit tout au long de leur vie et négligés à tous égards, de méthodes exécrables d'euthanasie et de transport des animaux vers l'abattoir? Et j'en oublie!

Les SPA du Québec demandent depuis des années un renforcement de leur pouvoir exécutif et légal en ce qui a trait à la protection des animaux. Et personne en position d'autorité n'agit. Ce pourrait effectivement être les SPA qui assument ce rôle de protection ou qui que ce soit d'autre, à la condition qu'un cadre juridique précis existe pour tous les

types d'élevage et qu'on prenne les moyens pour que celui-ci soit respecté. Est-il acceptable dans une société évoluée qu'il y ait autant de laxisme dans ce domaine? Poser la question, c'est y répondre.

Michèle Salvail
Magog, le 4 octobre 2007

Pilules, placebo et «rituels magiques»

Dans la foulée du film de Paul Arcand, on parle beaucoup de l'abus de médicaments. On montre du doigt les grandes compagnies pharmaceutiques, les pharmaciens, les médecins et les patients qui exigeraient impérativement des prescriptions de médicaments. Tout cela fait en sorte qu'on disserte à profusion sur l'abus de médicaments. Et, ce faisant, on n'a pas tort.

Toutefois, on oublie l'aspect «magique», l'aspect «ritualisé» de la médecine à l'occidentale. Lorsqu'une personne se présente chez un médecin, il y a, règle générale, quatre étapes, presque incontournables. Premièrement, le patient «souffrant» expose son problème en espérant que le médecin saura être à l'écoute, ce qui n'arrive pas toujours. Deuxièmement, le médecin examine et ausculte le patient. Et, parfois, le médecin exige des tests plus poussés. Troisièmement, le médecin fait connaître son diagnostic.

À la quatrième étape, il arrive très souvent que le médecin brandisse un stylo ou une plume et un petit carnet destiné à prendre note des ordonnances et des prescriptions. De nombreuses études ont démontré que, lorsque le médecin fait ce geste, de nombreux patients souffrants éprouvent un énorme soulagement. Dans le même sens, de nombreuses études ont démontré que les médecins prescrivent souvent des placebo plutôt que des médicaments chimiquement «actifs», ce qui met bien en lumière l'aspect «magique» et irrationnel. De nombreuses études ont aussi démontré qu'aux yeux de certains patients, le médicament sera plus efficace s'il coûte cher, ce qui est très révélateur.

Ce que cela signifie, c'est que la médecine occidentale a mis en place un gigantesque rituel à saveur magique. Dans ce rituel, on voit poindre un certain triomphe de l'irrationalité et la nécessité anthropologique de «croire» à la guérison. Dans d'autres sociétés, parfois dites «primitives», on peut interpréter la maladie comme étant le fait d'esprits mauvais, ce qui nous semble ridicule. Mais notre société, d'un point de vue anthropologique et sociologique, n'échappe pas aux protocoles magiques.

Alors, réduire les médicaments ne sera pas aussi facile que ce que d'aucuns suggèrent ou pensent.

Jean-Serge Baribeau
Sociologue
Montréal, le 4 octobre 2007

REVUE DE PRESSE

Les calculs électoraux

Manon Cornéliier

Vous pensez que le chef libéral Stéphane Dion en avait déjà plein les bras depuis une semaine? Eh bien, le premier ministre Stephen Harper a compliqué le casse-tête de M. Dion avec l'ultimatum qu'il a servi mercredi aux partis d'opposition. Un vote pour le discours du Trône devra être suivi d'un appui aux projets de loi qui en découleront, sinon ceux-ci seront considérés comme des votes de confiance.

Dans le *Toronto Sun* et l'*Ottawa Sun*, Greg Weston dit ne pas pouvoir imaginer comment l'enfer politique de Dion aurait pu être pire, lui dont le parti est «désorganisé, sans le sou, dénué de politiques et démolisé après les trois défaites récentes au Québec». A cela s'ajoute le désarroi au quartier général du parti et dans le bureau du chef, sans compter ceux qui demandent la tête de M. Dion. Dans ce contexte, l'ultimatum de Harper équivaut à «appuyer un pistolet sur la tempe de Dion», écrit Weston. Les libéraux ont maintenant «le choix plaisant entre un suicide politique probable lors d'élections précipitées et une lente immolation. Si Dion paraît faible en ce moment, imaginez de quoi il aura l'air lorsqu'il sera forcé de ramper vers les urnes après des mois de soumission aux volontés législatives des conservateurs».

Don Martin n'est pas plus tendre dans le *National Post* et le *Calgary Herald*. Selon lui, le message de Harper est clair: «Capitulation ou élections: dans le cas des libéraux qui brandissent le drapeau blanc, cela signifie aussi l'étranglement politique». Comme Harper est menotté par sa loi sur les élections à date fixe, il a besoin de trois volontaires pour perdre la confiance du Parlement et, théoriquement, remporter la victoire, poursuit Martin. «Pour éviter des élections automatiques en ce moment, Dion doit se soumettre sans conditions à un programme conservateur auquel il a le devoir de s'opposer. S'il fait cela, il va perdre chacune des vertèbres de sa colonne vertébrale politique.» Le chroniqueur trouve la straté-

gie de Harper étonnamment osée «de la part d'un premier ministre auquel aucun sondage sur la planète ne prédit une chance décente de remporter un mandat majoritaire». Mais il ne peut pas y perdre. Ou bien les libéraux acceptent son plan et il peut gouverner comme s'il était majoritaire, ou bien il dit au revoir à ce Parlement et remporte possiblement un mandat majoritaire face à une opposition en désarroi.

L'Ontario aux urnes

La campagne ontarienne a été dominée par le débat à propos de la promesse conservatrice d'offrir à toutes les écoles confessionnelles le même financement offert aux écoles catholiques. La question a divisé la province. Christina Blizard, du *Toronto Sun*, ne peut pas s'empêcher de constater le génie des libéraux d'avoir réussi à maintenir l'attention sur cet enjeu, ce qui leur a évité de défendre leur bilan et de débattre d'autres enjeux. «Malheureusement, le fond de l'affaire, c'est que derrière ce débat attisé par les libéraux sur le financement des écoles confessionnelles, il y a, pour une bonne part, une forme latente d'islamophobie.» Le système catholique ontarien, fréquenté par Dalton McGuinty et ses enfants, bénéficie du financement public. En refusant de mettre fin à cette discrimination, McGuinty laisse entendre que les autres confessions religieuses, elles, nuisent à la cohésion sociale, ce qui rend Blizard mal à l'aise.

Malgré tout, le *Toronto Star* lui a donné son appui. Il estime que le gouvernement McGuinty a réussi à rebâtir de grands pans des services publics littéralement «éviscérés par les conservateurs pendant leurs huit années au pouvoir». Le *National Post*, même s'il ne trouve pas le programme conservateur aussi audacieux qu'il le souhaiterait, estime que le chef John Tory s'est imposé comme leader et a su se démarquer sur les enjeux importants. Il mérite donc son appui.

Deux votes

Les Ontariens devront aussi se prononcer

par voie de référendum, mercredi, sur un nouveau mode de scrutin que n'approuve aucun des grands journaux de la province. Le *Toronto Star* reconnaît qu'il peut paraître inéquitable qu'un parti obtienne la majorité des sièges sans la majorité des voix. Dans un système à représentation proportionnelle, cela ne pourrait pas se produire. Mais le nouveau système proposé, avec des députés élus dans des circonscriptions et d'autres choisis à partir d'une liste, créera deux classes de députés, dont certains seront redevables à leurs électeurs et d'autres à leur chef, dit le *Star*, qui ne voit pas en quoi cela ajoute à la démocratie. «Bien que le système en place en Ontario depuis la Confédération, et même avant cela, soit loin d'être parfait, il est préférable à la solution de rechange [proposée].» Evoquant la forte probabilité de gouvernements minoritaires, le quotidien demande carrément: «Voulons-nous institutionnaliser le chaos?» Selon le *Star*, le nouveau système ouvre la voie à des gouvernements faibles, instables et pris en otage par de petits partis aux intérêts étroits. «Pourquoi se donner la peine de réparer quelque chose qui n'est pas brisé?»

Le *National Post* va dans le même sens alors que son chroniqueur Andrew Coyne est un des plus fervents défenseurs de la réforme. Au *Globe and Mail*, on déplore le manque d'information et la tenue du vote en même temps que les élections. On souhaite une réforme du mode de scrutin, mais pas celle soumise au vote.

On se souviendra de la journée électorale du 10 octobre, écrit le *Globe*, comme d'une «occasion manquée d'améliorer la démocratie de la province». Faire coïncider le référendum et les élections, le tout assorti de règles strictes pour encadrer la campagne, a fait en sorte que beaucoup d'Ontariens s'avouent encore mal informés à quelques jours du vote. «Ce n'est pas une manière de changer les institutions démocratiques», déclare le *Globe*. Il y a finalement les faiblesses de la proposition qu'énumère le quotidien, qui le mènent à conclure qu'il doit «malheureusement» la rejeter.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES

L'ENQUÊTE D'HERVÉ FISCHER SUR LE QUÉBEC IMAGINAIRE

Il y a deux semaines, *Le Devoir* interpellait ses lecteurs et soutenait l'enquête Québec imaginaire lancée par l'artiste et philosophe Hervé Fischer. Saisissant le contexte sociopolitique tout à fait unique dans lequel le Québec est actuellement englobé, nous vous posions deux grandes questions: «*Qu'est-ce que le Québec réel?*» «*Quel est votre Québec imaginaire?*» Vous avez été plusieurs à répondre, témoignant du succès de l'aventure. Nous reproduisons aujourd'hui quelques-unes de vos pensées, la totalité d'entre elles se trouvant dans le carnet Web hébergé par *Le Devoir* (www.ledevoir.com/societe/blogues/quebecimaginaire). Soyez encore nombreux à vous commettre autour de ces grandes interrogations! Livrez vos idées à: quebecimaginaire@ledevoir.com, ou acheminez vos textes à notre adresse postale (2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, H3A 3M9). Au terme de cette enquête, l'auteur Hervé Fischer colligera des extraits des réponses et les publiera dans un ouvrage à paraître chez VLB éditeur.

Suis-je québécois? Quand le deviendrai-je?

AZIZ DJAOUT

Dans le cas de ceux et celles qui comme moi viennent d'ailleurs, la réponse à ces deux questions du Québec réel et du Québec imaginaire se trouve au bout d'un parcours migratoire qui fut aussi pénible que riche et enrichissant. C'est donc naturellement dans cette expérience que j'ai rencontré mon Québec réel. C'est aussi dans les aspirations que j'ai nourries tout au long de ce parcours que mon Québec imaginaire s'est lentement façonné et à plusieurs reprises métamorphosé.

À mon arrivée au Canada, au début des années 1990, je ne pensais ni ne voulais m'établir définitivement au pays. Je ne souhaitais que terminer mes études et retourner à l'Algérie de mes parents et de mon enfance. Content de l'expérience plus qu'enrichissante que je vivais, je n'imaginai néanmoins pas passer le restant de mes jours dans ce pays du froid et de la poutine.

Au tout début, mon Québec total, aussi bien réel qu'imaginaire, représentait donc le rêve d'un jeune du Tiers-Monde qui avait la chance de venir faire des études supérieures dans un pays développé, mais qui devait rentrer chez lui dès la fin de ses études. Mon Québec réel, c'était plus précisément les longues journées d'étude qui représentaient ma raison d'être dans ce pays et la découverte plus ou moins déroutante, plus ou moins amusante, toujours enrichissante, de l'altérité. Quant à mon Québec imaginaire, qui n'était dans mon esprit qu'une partie comme une autre de cet immense pays qu'est le Canada, ce n'était qu'un passage vers une vie meilleure, un rêve dont l'issue devait néanmoins, et nécessairement, se réaliser dans mon pays d'origine.

Nouvelle identité

Découragé, cependant, par la situation précaire que connaissait l'Algérie tout au long de sa décennie rouge (de sang), je devais très vite, vers le milieu des années 1990, me résigner à mon nouveau bercail et à ma nouvelle nationalité. Et c'est ainsi que mon Québec réel et imaginaire allait devenir, au moins pour un temps, l'autre face du malheur de mon pays natal, un exil d'autant plus douloureusement vécu que ceux et celles que j'aimais, ma parenté, mes amis d'enfance, mes copains d'université, vivaient le drame algérien dans leur chair.

Très vite également, toutefois, je me rendais agréablement compte que cette nouvelle identité, choisie mais pas encore complètement assumée, me permettait de bénéficier de l'ensemble des droits dont jouissent mes concitoyens de souche ou d'adoption. La Constitution canadienne et la Charte des droits et libertés de la personne du Québec garantis- saient mes droits fondamentaux: droit à la vie, droit à la sécurité, liberté de penser et de s'exprimer, liberté de s'engager dans le travail associatif, et droit de voter. De surcroît, le modèle social démocrate dans lequel je vivais désormais m'offrait certains droits sociaux, tels le droit à un revenu minimum garanti, à un logement décent, le droit de recevoir gratuitement des soins de santé de qualité, etc.

Mon nouveau statut de citoyen canadien, ma situation professionnelle ainsi que l'ensemble de ces droits, faisaient maintenant de mon Québec réel le privilège d'être un citoyen respecté, vivant dans un État de droit, et le consommateur comblé d'une économie prospère. Mais, un peu paradoxalement, je ressentais que, si j'étais de plus en plus québécois dans mon quotidien, le Québec demeurait dans mon esprit un pays étranger. Un pays dans lequel il faisait bon vivre, mais un pays étranger tout de même.

Sentiment d'appartenance

Car il me manquait l'indispensable. Ce sentiment d'appartenance que nous avons par rapport à notre terre natale. Un sentiment d'appartenance qui naît principalement de l'identification à une culture façonnée au long d'une histoire collective que les membres d'un peuple

partagent. Et cette histoire, je ne m'y étais point intéressé. Je préférais donc me dire Canadien, d'autant plus que j'avais du mal à comprendre ce que je percevais comme le caprice dangereux des Québécois: un nationalisme qui aspirerait à diviser «le meilleur pays au monde», comme aimait à le répéter le premier ministre du Canada, Jean Chrétien. Toutefois, vers la fin des années 1990, les questions de celui que j'appelle «mon amour de Québecois» — mon fils qui est né au Québec — allaient me pousser à faire l'effort de me documenter sur cette histoire. J'ai découvert ainsi la naissance du Bas-Canada, la conquête des Anglais, la révolte de Joseph-Louis Papineau, le Pacte de l'union, le nationalisme canadien-français d'avant la Révolution tranquille, la Révolution tranquille elle-même, le nouveau nationalisme progressiste québécois, la montée du PQ, les référendums sur l'option souverainiste.

Bref, je connaissais maintenant non seulement le combat et les espoirs de la nation québécoise, mais les raisons sous-jacentes, et à mes yeux très légitimes, de ce combat. En même temps, je prenais conscience que s'il n'avait pas encore donné un pays à mes concitoyens, ce combat leur avait déjà offert une culture et des institutions progressistes qui protégeaient leurs libertés politiques et religieuses, encourageaient la

solidarité sociale entre eux et prouvent l'égalité des sexes entre leurs fils et leurs filles.

L'après-11-Septembre

Vint le 11 septembre 2001. Mon Québec réel, comme d'ailleurs le monde, allait être secoué par les actes horribles que l'on connaît, mais aussi par l'émotivité et les discours déraisonnables qu'ils allaient libérer. Ma confession, l'islam, et avec elle ma communauté de foi, les Québécois de confession musulmane, se retrouvaient du

jour au lendemain, ni plus ni moins, dans le box des accusés.

On n'était plus, aux yeux de plusieurs de nos concitoyens, les Néo-Québécois que l'on devait accueillir et intégrer. On devenait plutôt «la menace» dont il fallait à tout prix se protéger. On était plus l'apport enrichissant à un «nous» fier et généreux. On devenait un «eux» d'autant plus blessant qu'il se décline souvent sous le mode du mépris et de la suspicion.

Montréal, an 2007. J'en suis là, et mes Québec réel et imaginaire avec moi. Ils me remettent en question, ils m'interpellent sur ma spécificité. Je les écoute tout en les interrogeant à mon tour sur ma place et leur ouverture. Ils me parlent de leurs craintes. Je leur exprime mes inquiétudes. Ensemble, nous cherchons des réponses à des questions importantes: qu'est-ce que la culture québécoise, pour que je puisse, si cela n'est pas encore acquis, l'adopter, l'aimer et la promouvoir? Qui est québécois? Le suis-je moi-même? Sinon, quand le deviendrai-je?

Et, croyez-le ou pas, au lieu de ce débat, au lieu de ce malaise, parce que mon Québec réel n'est plus indifférent à ma présence, je sens au plus profond de moi la naissance de ce sentiment d'appartenance qui me manquait. Et mon Québec imaginaire, ou peut-être plus précisément mon rêve pour mon pays, prend lui aussi naissance. C'est celui d'un Québec où, au lieu de la méfiance, «mon amour de Québecois» ainsi que ses sœurs — «mes deux charmantes Québécoises» — sauront construire, avec leurs compatriotes de toutes origines et de toutes confessions, la confiance mutuelle qui doit régir les rapports entre les enfants d'une même nation.



Denise Bombardier

Silence, s'il vous plaît

Qui eût cru qu'un jour le silence serait devenu subversif? Qui eût imaginé qu'un enseignant passerait pour un original en imposant à ses élèves une minute de silence avant son cours avec, comme résultat, une accalmie dans sa classe? Aujourd'hui, le silence fait peur. A tel point que rares sont ceux qui ne possèdent pas la panoplie technologique à s'enfoncer dans les oreilles. On s'étonnera alors qu'à force d'écouter tout le monde et tant de bruit, on ne soit plus en mesure d'être à l'écoute de l'autre et avant tout de soi, chose à ne pas confondre avec le nombrilisme.

À l'époque frénétique qui est nôtre où le temps s'atomise, le silence représente une menace. Garder le silence, aux yeux de plusieurs, devient une sorte de fantaisie à la limite de l'exploit. La radio, la télé, le téléphone portable et le iPod sont autant de prothèses à nos âmes affolées. Car le silence, croit-on, est un espace inquiétant où se tapit l'angoisse.

De plus, la solitude est désormais meublée, un fil à l'oreille gauche, un portable à l'oreille droite. On écoute sa musique pour être coupé des bruits ambiants et on parle au téléphone pour s'exclure de l'entourage. De cette façon, on n'est jamais avec les gens qui nous sont physiquement proches et qu'on transforme par la force des choses en objets.

Je me suis retrouvée cette semaine à la caisse de la SAQ derrière un agité qui gueulait dans son téléphone: «*It's bullshit! Don't accept this shitty deal!*» tout en tentant d'extraire de sa poche une carte de crédit. Devant lui, une jeune caissière patiente, souriante, plus que polie, subissant le rustre, lequel a réglé la facture sans un regard vers elle, continuant de japper à voix haute devant les clients ahuris. «*Je vois ça tous les jours, maintenant*», a dit une cliente timide, l'air découragé, dont on est sûr qu'elle n'allait certes pas boire à la santé de pareil énergumène.

Le silence, à vrai dire, est devenu un luxe que s'offrent des êtres privilégiés qui ont saisi la dimension thérapeutique de l'exercice. Le silence est aussi une ascèse que les ordres religieux contemplatifs pratiquent depuis des millénaires. Étonnons-nous qu'il en existe si peu désormais, de ces hommes et de ces femmes pour qui la méditation et le silence sont une façon de témoigner de la préciosité de la vie. Bientôt, les spas, ces monastères païens où se pratique le culte du corps, offriront peut-être des cures de silence afin de désintoxiquer les hyperactifs et autres éternels, victimes du modèle actuel d'agitation perpétuelle.

L'engouement pour les massages relaxants en tout genre démontre bien le malaise qui nous atteint tous. Mais ceux qui sont entichés de massages sont souvent incapables de supporter le silence total. Ce qui explique cette musique supposément zen avec reflux de vagues, pépiements d'oiseaux et autres pollutions gnangnan qui accompagnent la liturgie où les bougies odorantes jusqu'à l'écoeurement se consomment jusqu'au tapage final. «*Bon massage*», m'a dit un jour un masseur d'une voix mielleuse. «*Pourriez-vous enlever l'océan et les oiseaux?*», ai-je osé demander. «*Les clients adorent ça, et moi, ça m'aide à mieux vous masser*», a répondu l'officier, qui sentait l'encens et le thé vert. Je me suis dit que le silence pouvait parfois tenir lieu de massage et qu'il n'en coûte qu'un peu de courage.

Car il faut être courageux pour s'imposer le silence de nos jours alors que la vertu extrême consiste à communiquer à tout prix. On dit communiquer pour éviter de parler, c'est-à-dire converser, cet art d'échanger selon des règles souples mais exigeantes. À dire tout ce qui nous passe par la tête, on devient incapable de mûrir sa propre pensée. Le silence, en plus d'être une démarche introspective, le lieu privilégié de la méditation, est aussi le terreau dans lequel s'épanouit la pensée. Comment réfléchir sans silence? Voilà bien la véritable question. Chez les nouvelles générations, il semble évident que la concentration fasse bon ménage avec un arrière-plan sonore appelé musical. Les jeunes étudient le iPod dans les oreilles. Ils écoutent de la musique tout en parlant à des interlocuteurs. Certains dorment même avec leur appareil. À croire que le silence est devenu une réalité d'un autre âge.

Faire l'éloge du silence, c'est donc prendre le contre-pied de l'époque. C'est aller à contre-courant de la pollution sonore perçue comme un trait culturel de modernité. C'est s'inscrire dans une démarche où la dimension psychologique peut même se confondre avec la recherche spirituelle, cette nourriture de l'esprit sans laquelle un être humain s'étiole et perd ses repères et son sens.

S'éloigner du silence, c'est sans doute lutter contre l'angoisse actuelle qui caractérise nos vies. Or le silence, s'il contient l'angoisse, peut aussi nous en libérer et à tout le moins atténuer sa douleur. Aucune agitation, aucun bruit ne console. Ils anesthésient, alors que seul le silence ouvre parfois la voie à une forme de sérénité.

denbombardier@videotron.ca

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.



solidarité sociale entre eux et prouvent l'égalité des sexes entre leurs fils et leurs filles.

L'après-11-Septembre

Vint le 11 septembre 2001. Mon Québec réel, comme d'ailleurs le monde, allait être secoué par les actes horribles que l'on connaît, mais aussi par l'émotivité et les discours déraisonnables qu'ils allaient libérer. Ma confession, l'islam, et avec elle ma communauté de foi, les Québécois de confession musulmane, se retrouvaient du

Quand mon avion atterrira à l'aéroport international René-Lévesque

SYLVAIN RACINE

Gothenbourg, Suède

Le Québec réel est passé à côté de sa destinée en 1995. Je sens du découragement, de l'indifférence, du mépris et de la tristesse dans la société québécoise. [...] Le Québec a maintenant une culture, une langue et des organisations bien à lui, mais pas de pays. Le Canada, cette colonie britannique, en souffre tout autant.

Le Québec réel est un peu comme un avion prêt à décoller. Malheureusement, ça peut devenir pénible de passer trop de temps dans l'avion. On vient à manquer d'air, on commence à avoir les jambes engourdis, des raiders se font sentir un peu partout, surtout chez les gens plus âgés. Bref, plusieurs finissent par paniquer, ils veulent sortir de l'avion, retourner chez eux et tout abandonner pour regarder la télé et se laisser endormir. D'autres tentent de les convaincre de rester, mais en vain.

Et puis aujourd'hui, voilà que dans cet avion, le pilote à la mode devient autonomiste. Il a trouvé une solution pour faire patienter les passagers et perpétuer le *statu quo*. Le jeu consiste à trouver quelques têtes de Turcs dans cet avion pour encore une fois ne pas faire face à la réalité. [...] Dans ce Québec réel, moi, j'ai 29 ans. Je n'ai pas envie de passer les 30 prochaines années à parler de séparation, de fédéralisme et maintenant d'autonomisme.

Je ne m'en cache pas, j'ai quitté cet avion et l'indifférence m'a enveloppé sans que pratiquement je n'en ressentisse de la tristesse. J'ai même fait mon deuil de ce voyage.



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Dans mon Québec imaginaire, l'aéroport de Mirabel a été rouvert car des gens de partout dans le monde veulent venir nous visiter pour nous prendre en exemple.

Mais je dois avouer que j'en veux à celles et ceux qui ont voté NON en 1995. En même temps, je sais que le problème en est un d'éducation et d'histoire, que certains intellectuels et politiciens comme Trudeau, Chrétien et Dion ont mené le Québec à ce qu'il est aujourd'hui: un avion rouillé sur un tarmac. Pour bien visualiser ce Québec réel, imaginez cet avion à l'aéroport de Mirabel!

Mon Québec imaginé

Mon Québec imaginaire, il a 12 ans et sa voix a

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-André Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandré Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Émilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communauté Internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Martin Ducas, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correcteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Béhar (éditeur et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzonni et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Annelie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Émilie Parent Bouchard, Étienne Plamondon-Émond (communis à la rédaction); Le documentariste: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Olivier Spéciale (Québec), Monique Bhérrer (Ottawa). LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bouslé, David Cameron (directeur adjoint), Julie Chrétien, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Genevieve Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires); Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Gossé (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zermatta, Olivier Zuida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chervier, Monique Proteau, Danielle Ross.

PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

L'économie du savoir décryptée par Marx

L'aliénation et l'exploitation existent toujours au sein de la «nouvelle économie»

La philosophie nous permet de mieux comprendre le monde actuel: tel est un des arguments les plus souvent invoqués par les professeurs de philosophie pour justifier l'enseignement de leur matière au collégial. Il y a près de deux ans maintenant, *Le Devoir* leur a lancé le défi, non seulement à eux, professeurs, mais aussi à d'autres auteurs, de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un grand philosophe.

AMÉLIE DESCHENEAU-GUAY

Doctorante en sociologie à l'UQAM

MAXIME OUELLET

Doctorant en études politiques à l'Université d'Ottawa

Économie... du savoir, de l'information, des connaissances: tels sont les nouveaux slogans prisés par nos politiciens et des dirigeants universitaires pour qualifier le contexte dans lequel baigneraient les sociétés contemporaines.

Dans la bouche d'un ministre de l'Éducation comme Jean-Marc Fournier, le savoir devenait «un puissant levier de développement économique, social et culturel». Pour cette raison, évidemment, «le gouvernement du Québec a placé l'éducation au sommet de ses priorités». Les phrases du type: «Nous passons d'une société industrielle à une société du savoir»; «Nous sommes au début de la révolution du savoir et nous devons faire cette transition» (Robert Poupard, principal de l'université Bishop), sont si courantes qu'on ne les entend presque plus.

En répétant ce leitmotiv, les promoteurs se convainquent que le savoir est aujourd'hui un facteur de production plus important que le travail physique. Que penserait Karl Marx (1818-1883) de la thèse d'une telle prémisses, maintenant convenue? En se fondant sur un facteur immatériel (le savoir) plutôt que sur le travail physique, la nouvelle économie transforme-t-elle vraiment le mode de production capitaliste jusqu'à invalider les théories de Marx?

Qu'est-ce que le capitalisme?

Selon Marx, le capitalisme est une formation historique particulière dans laquelle s'imbrique un «rapport social de production» précis, c'est-à-dire que sont induits des rapports particuliers entre les êtres humains. Contrairement aux économistes classiques (Smith et Ricardo), Marx rejette l'idée selon laquelle l'économie est un phénomène naturel obéissant à certaines lois immuables.

Selon lui, il existe différents modes de production qui correspondent à des «structures» historiques particulières, découlant d'un rapport de classe spécifique. La caractéristique principale du mode de production capitaliste? Le rapport d'exploitation, bien sûr. Une classe détentrice des moyens de production s'approprie chez une autre classe le «surtravail», qualifié de plus-value. Au cours d'un cycle de valorisation (production, circulation, distribution), la plus-value est transformée en capital, qui pourra ensuite être réinvesti afin de maximiser les profits. Le processus d'accumulation est illimité.

L'idée de valorisation du capital est centrale dans la conceptualisation du capitalisme chez Marx. Dans sa perspective, la valeur est une entité immatérielle mais néanmoins objective. Une «abstraction réelle», immatérielle en ce qu'elle résulte d'une «relation sociale» et qu'elle n'est pas une «chose». Ainsi, bien que Marx ait déjà fait référence au savoir comme force productive lorsqu'il soutient que «le savoir social en général, le «knowledge», devient la force de production immédiate» (Grundriss), le travail n'est pas rendu abstrait par le degré croissant d'immatérialité de la production, ni par son caractère «technique», mais bien par son caractère social.

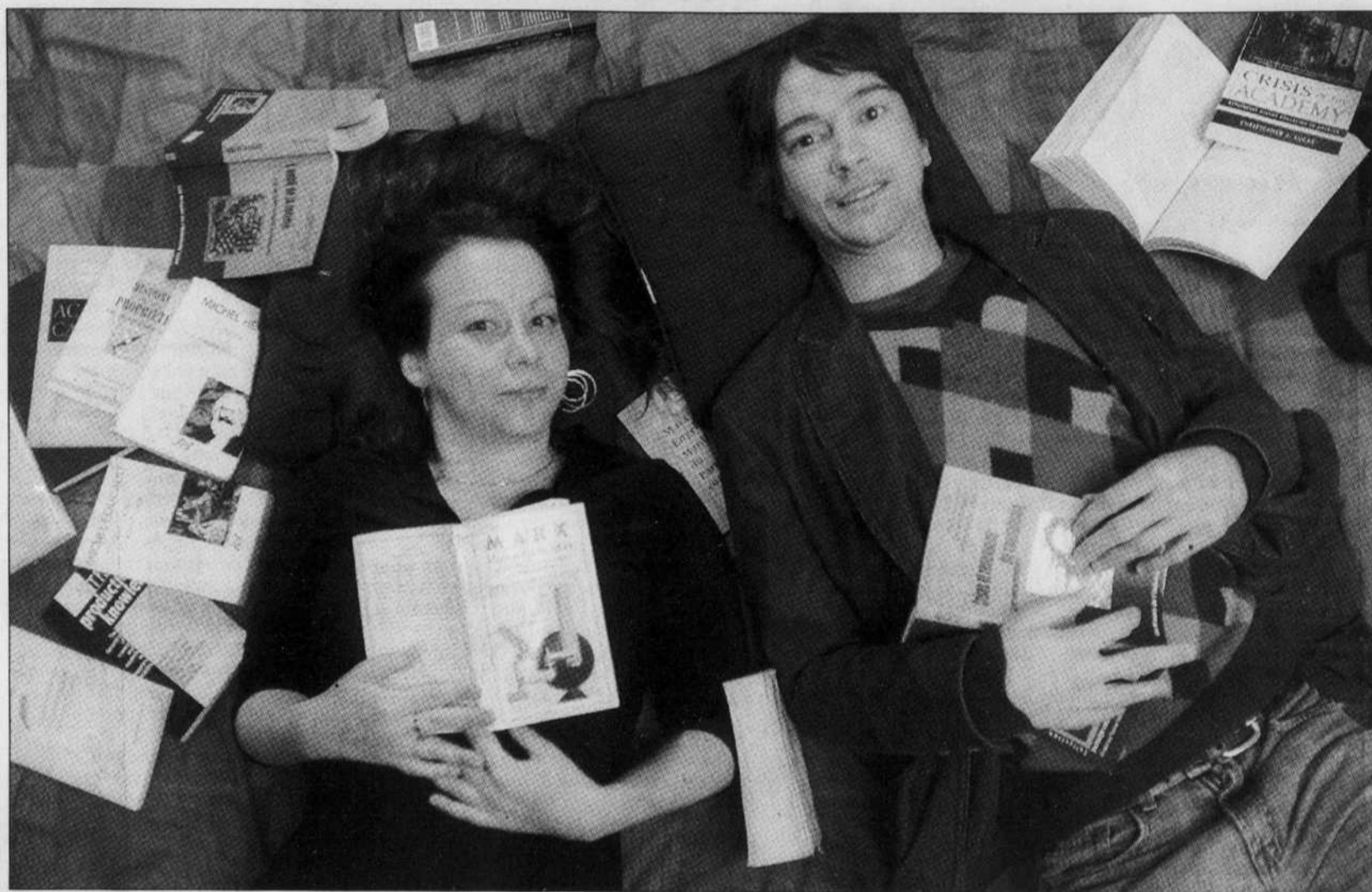
Fin de l'aliénation, vraiment?

Or, selon la thèse de l'«économie du savoir», le développement technologique (Internet, biotechnologies) a engendré une transformation radicale dans le mode de production. La relation d'exploitation entre les propriétaires des moyens de production et les travailleurs n'existerait plus!

Le travail industriel et le travail physique seraient remplacés par le travail dit «cognitif», effectué par des «manipulateurs de symboles». Ces derniers détiendraient désormais les moyens de production, grâce à leur savoir. Ils ne seraient plus dépossédés des fruits de leur travail. Marx serait caduc puisque les travailleurs peuvent emporter avec eux leur savoir là où ils le souhaitent. Leur travail ne serait donc plus «aliéné».

Mais selon nous, le concept d'aliénation développé par le jeune Marx permet de déceler au sein même des économies du savoir une relation sociale de production typiquement capitaliste. Rappelons que Marx présente trois dimensions du travail aliéné.

■ Premièrement, le produit d'un travailleur devient



Amélie Descheneau-Guay et Maxime Ouellet: «L'idée de valorisation du capital est centrale dans la conceptualisation du capitalisme chez Marx. Dans sa perspective, la valeur est une entité immatérielle mais néanmoins objective.»



ARCHIVES AGENCE FRANCE-PRESSE

Le philosophe et homme politique allemand Karl Marx, auteur en 1847, avec Friedrich Engels, du *Manifeste du Parti communiste*.

une chose qui s'objectifie. Elle devient une réalité extérieure qui s'impose à lui, bien qu'il l'ait lui-même produite.

■ Deuxièmement, le concept d'aliénation renvoie à la perte d'autonomie du travailleur dans l'activité productive elle-même. Les conditions de travail (ce qu'il doit produire et comment il doit le produire) lui sont imposées par un agent extérieur. Le travail n'est plus ici une activité permettant à l'ouvrier de se réaliser en tant qu'individu autonome mais se transforme en une activité étrangère à lui, un «travail forcé» (*Manuscrit de 1844*).

■ Troisièmement, le travail aliéné maintient l'homme étranger à ce qui lui est possible, à ce qu'il «peut devenir». Les conditions du mode de production capitaliste sont marquées par une division sociale du travail et par la production de marchandises. Dans ce contexte, le travailleur se voit dans l'incapacité de mettre en œuvre ses propres capacités et qualités, bref d'agir comme un individu véritablement libre et autonome.

Selon plusieurs de ses laudateurs dans l'«économie du savoir», ce type de relation sociale (l'aliénation du travail) serait carrément disparu! Mais interrogeons-nous: dans ce nouveau contexte, le travailleur du savoir s'avère-t-il vraiment propriétaire des moyens de production? Aucunement, selon nous, principalement en raison de l'extension des droits de propriété au travail intellectuel.

La marchandisation du savoir

Analysons cette extension des droits de propriété avec deux concepts marxistes: la marchandisation (transformation de la valeur d'usage en valeur d'échange) et l'accumulation primitive du capital.

Lorsqu'il analyse la marchandise, Marx distingue deux types de valeurs: la valeur d'usage et la valeur d'échange. La première est liée à l'utilité d'une chose. C'est la valeur qui lui est accordée par un individu au

moment de sa consommation. La valeur d'échange accorde quant à elle un aspect quantitatif à une chose, ce qui permet de l'échanger dans le marché (*Le Capital*, livre premier, chapitre 1).

Dans les sociétés contemporaines, les capitalistes cherchent à transformer le savoir en marchandise, laquelle possède alors une valeur d'échange. Afin que le savoir possède une valeur échangeable sur le marché, il est nécessaire de créer un processus de «rarefaction». En clair, il s'agit de transformer le savoir en une marchandise fictive, transformation permise notamment par les droits de propriété intellectuelle. Au fondement historique du capitalisme, c'est la terre, le travail et l'argent qui représentaient ce type de marchandises fictives.

Il ne s'agit pas de biens tangibles au même titre que d'autres marchandises sur le marché. Sous le régime des droits de propriété intellectuelle, il en va de même du savoir. Par exemple, pensons aux négociations dans le cadre de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle (APDPI) qui touche au commerce, sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Bien que les méthodes d'extraction de la valeur aient changé, la logique intrinsèque du capitalisme, soit la valorisation expansive du capital, reste fondamentalement la même dans l'«économie du savoir». Tout comme les rapports de propriété matérielle au temps de Marx, les rapports de propriété intellectuelle rendent les produits aliénables et, par conséquent, échangeables sur les marchés. En clair, les droits de propriété intellectuelle marchandisent le savoir produit par les travailleurs, et ce, au profit du capital.

Une nouvelle forme d'«accumulation primitive»?

De plus, les formes de violence sur lesquelles se constitue cette privatisation doivent être examinées. Marx reprochait aux économistes libéraux de négliger la violence avec laquelle se réalisait le processus d'appropriation privée, qu'il nomme «accumulation primitive». Pour Marx, l'accumulation primitive est l'acte fondateur qui a produit historiquement le système capitaliste. Il repose sur une forme de violence parce qu'il vient «arracher» aux producteurs la propriété des moyens de production (*Le Capital*, livre premier, chapitre XXVI).

La théorie de l'«économie du savoir» occulte aussi cet acte de violence constitutif, toujours présent dans les sociétés contemporaines. Les sociétés contemporaines ne sont donc pas si différentes des sociétés industrielles qu'il n'y paraît. Le processus de marchandisation et d'exploitation propre au capitalisme se poursuit.

La nouveauté résiderait plutôt dans l'émergence de nouvelles formes de cette accumulation primitive. Cette manière violente d'arracher les moyens de production s'observe fréquemment dans nos sociétés, notamment quand des multinationales occidentales pillent le savoir traditionnel de communautés afin de le marchandiser et d'en récolter des profits.

Le discours d'une économie fondée sur le savoir ferait sursauter Karl Marx pour une autre raison: l'économie y est conçue en tant qu'éléments parcellisés nationalement et non comme un tout à l'échelle mondiale. Or, de même que se perpétuent des rapports d'exploitation entre les pays riches et les pays pauvres, une division du travail persiste au sein même des premiers.

Si la proportion des travailleurs «cognitifs» croît rapidement dans les pays développés, il reste que la masse des emplois créés se retrouve dans des domaines exigeant peu de qualifications. Les ouvriers des chaînes de production de semi-conducteurs, de téléviseurs et de photocopieurs Xerox sont-ils tous des travailleurs du savoir? Il faut s'interroger sur la nature de ces emplois propres à la «nouvelle économie». Le secteur des services, qui comprend des emplois précaires, notamment pour les femmes, en fait-il partie? Et la caissière du IGA?

Au sein des pays pauvres, plusieurs travailleurs s'affairent à construire les «infrastructures» de production matérielles nécessaires à la circulation du savoir dans les pays riches, au premier chef l'équipement informatique. On assiste ainsi à ce que Marx nommerait un processus de prolétariat croissant lorsqu'on observe l'actuel passage au salariat dans plusieurs pays du *cheap labor*.

Partout, donc, le capitalisme continue de reposer sur un rapport de production et d'exploitation fondé sur le travail. De fait, pour échanger de l'information et faire communiquer le savoir, des ordinateurs, des câbles, des satellites, de l'énergie, des infrastructures matérielles sont encore indispensables. Celles-ci s'avèrent moins visibles compte tenu des multiples processus de délocalisation des dernières décennies.

(Re)lire Marx

En actualisant la pensée de Marx, on peut mettre en évidence le phénomène de dépolitisation des rapports sociaux que sous-tend le discours sur l'économie du savoir. La fin du travail, la fin de l'exploitation, la fin des relations de domination, la fin de la division du travail: tous ces constats qui en constituent l'édifice théorique participent au dépeuplement d'une vision d'une société sans classes, où les contradictions sont présentées comme étant résolues.

Rappelons aux fétichistes de la nouveauté technologique — à gauche comme à droite —, ceux-là mêmes qui entendent l'avènement d'un monde sans classes, les mots mêmes de Marx à propos de la tendance historique du capitalisme: «*Tout élément de hiérarchie sociale et de stabilité d'une caste s'en va en fumée, tout ce qui était sacré est profané, et les hommes sont enfin forcés d'envisager leur situation sociale*» (*Manifeste du Parti communiste*, section I).

Vos suggestions et commentaires sont les bienvenus. Écrivez à Antoine Robitaille: arobitaille@ledevoir.com.



Regroupement
des maisons de jeunes
du Québec

(514) 725.2686
www.rmjq.org

Le samedi 13 octobre
Luc Picard, porte-parole officiel,
vous invite à découvrir l'univers des
135 maisons de jeunes du RMJQ
à travers le Québec.

Hydro
Québec

Québec

Desjardins

LE DEVOIR

Photo: David Ospina



10^e Journée des
maisons de jeunes
Programmation:
www.rmjq.org